# La centrale thermique

**Environnement.** Alors que le président Macron a réclamé leur fermeture, les cheminées du Havre tentent une reconversion.

Sauver la centrale thermique à charbon du Havre ? EDF le croit possible. *« Quand on regarde bien, le problème ce n'est pas la centrale mais bien le charbon. Donc le défi est de le remplacer par un autre matériau »*. Pascal Ambos, directeur du site de la centrale du Havre et porte-parole d'EDF pour ces deux sites, affiche son optimisme. En réponse à la demande du président Macron de fermeture des centrales à charbon d'ici 2022, EDF a lancé son projet Écocombust. Cette opération de reconversion conjointe des centrales du Havre et de Cordemais, en Loire-Atlantique.

*« Depuis deux ans, nous sommes engagés dans une réponse à la transition énergétique pour trouver des solutions moins carbonées. En 2016, des essais ont été menés à Cordemais, démontrant qu'il était possible de brûler 20 % de pellets issus de déchets verts. Ces essais de 2016 nous ont donné confiance en notre capacité de convertir nos installations »*, ajoute Pascal Ambos.

Les centrales du Havre et de Cordemais sont de la même année, disposent de la même technologie et de la même puissance disponible. Ce qui se fait dans l'une peut être mis en place dans l'autre. Le mois dernier, différentes expériences de co-combustions ont été poussées sur les deux sites.

Le projet de Cordemais est de fabriquer, directement sur le site de la centrale et dans une démarche industrielle, des pellets issus de déchets verts ligneux (branchage, bois de compost...) qui ne sont pas encore valorisés dans des filières de recyclage. Ces dernières semaines, les essais ont porté sur les répartitions pellets/charbon. La semaine du 28 mai dernier, les essais réalisés ont atteint successivement des paliers de 60 %, puis de 70 %, et enfin de 80 % de co-combustion charbon avec de la biomasse. *« Pourquoi ne pas envisager 100 % de biodéchets à moyen terme »*, déclare Pascal Ambos. De telles conversions ont déjà été réalisées avec succès au Canada.

Avec son système high-tech, le poste de contrôle de la centrale a déjà un pied dans le futur (photos Boris Maslard)

## Des déchets pour remplacer le charbon

Au Havre, une expérimentation complémentaire a porté sur la co-combustion de charbon et de combustible solide de récupération, dits CSR, (papiers, plastiques, cartons... des déchets issus des poubelles jaunes mais non valorisés). La semaine du 14 mai, les essais ont permis d'injecter progressivement de 5 % jusqu'à 7 % de combustibles solides de récupération (CSR).

*« Les tests en laboratoire ont démontré que cette répartition n'a aucune influence sur les fumées*, indiquait, il y a quelques mois, le porte-parole de la centrale. *Cela peut sembler peu, mais cela répond aussi et surtout à un besoin des collectivités puisque ces déchets sont pour le moment stockés ou enfouis. Ils seraient alors valorisés au lieu de coûter à la collectivité »*.

EDF s'intéresse aussi de très près au bois de classe B (meubles au rebut, bois souillés, vernis...) mais aussi aux sciures de bois et à d'autres matériaux qui pourraient être eux aussi valorisés de cette façon. *« Tout cela nécessitera des réglages du process »*, précise Pascal Ambos. Selon les études lancées, la température de flamme doit supprimer les effets nocifs de ces CSR non dangereux. EDF attend, dans les jours qui viennent, les résultats qui le confirmeront. Quant au bilan carbone des déchets verts, il est neutre.

MARIE-ANGE MARAINE
ma.maraine@presse-normande.com

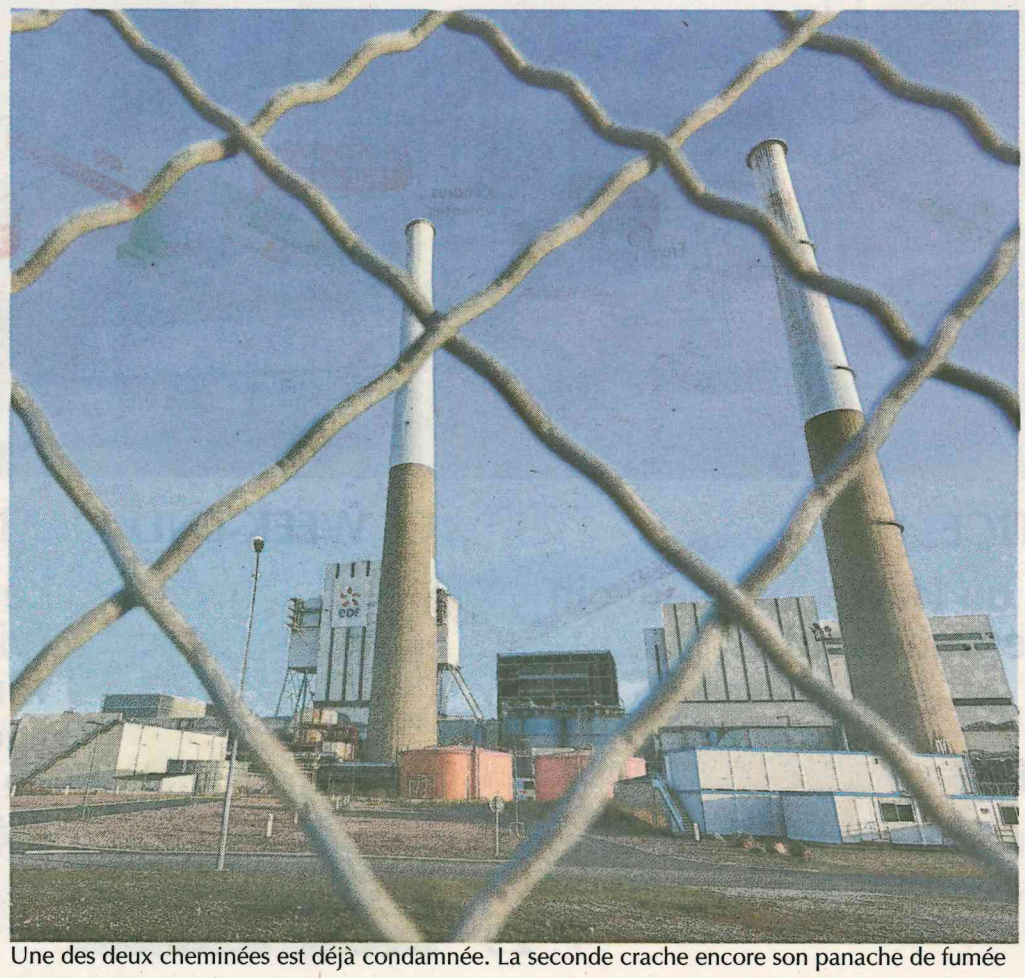

Une des deux cheminées est déjà condamnée. La seconde crache encore son panache de fumée

## La centrale en bref

**LE SITE**

La centrale du Havre a une emprise de 33 hectares sur des terrains loués 1,40 M€/an au GPMH (avec lequel EDF a signé une convention d'occupation jusqu'en 2042). Elle a la particularité d'être en centre-ville et proche de la mer et du fluvial.

**LES UNITÉS**

Elle est composée de 4 unités de production dont 3 fermées. L'unité 1 de 250 MW a été arrêtée en 2013, l'unité 2 de 600 MW l'a été en 2013, l'unité 3, la tranche fioul, a été stoppée en 1995. Quant à la tranche 4, qui est la plus récente, elle compose l'actuelle centrale à charbon ouverte depuis 1986 pour 600 MW. Seule une des deux cheminées émet.

**L'EMPLOI**

La centrale du Havre génère 213 emplois directs EDF stabilisés globalement, en comptant les intérimaires. L'activité économique du site représente 887 emplois indirects (dont 70 % de Seine-Maritime) issus des contrats de maintenance (80 salariés prestataires sont en permanence sur le site. Un chiffre qui peut monter à 400 lors des arrêts techniques). C'est environ un millier d'emplois au total sur l'année.

**LA PRODUCTION**

En 2017, la production d'électricité, via les centrales thermiques à charbon, a représenté 1,5 % de la production totale annuelle en France. La centrale du Havre répond surtout aux pointes de consommation au fil de la journée durant la semaine. Elle est aussi activée lors des périodes de grand froid qui durent. Flexible et réactive, elle a un rôle d'ajustement. Elle peut répondre aux besoins en électricité de 900 000 foyers.